*Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIIIe siècle, recueillies et mises au jour pour la première fois par Achille Jubinal*, *Nouvelle édition revue et corrigée*, A. Jubinal, 1874 : Paris, Paul Daffis, vol. 1, pp. 117-128.

**La Complainte de Constantinoble**

**Ou ci encoumence**

**La Complainte de Constantinoble**[[1]](#footnote-2).

Ms. 7218, 7633.

Souspirant por l’umain lingnage

Et penſſis au cruel domage

Qui de jor en jor i avient,

Vous vueil deſcouvrir mon corage[[2]](#footnote-3),

Que ne ſai autre laborage :

Du plus parfont du cuer me vient.

Je ſais bien, & bien m’en ſovient,

Que tout à avenir covient

Quan c’ont dit li prophète ſage :

Or porroit eſtre ſe devient

Que la foi qui foible devient

Porroit changer noſtre langage.

Nous en ſons bien entré en voie ;

N’i a ſi fol qui ne le voie,

Quant Conſtantinoble eſt perdue[[3]](#footnote-4),

Et la Morée ſe r’avoie

A recevoir tele eſcorfroie

Dont ſainte Ygliſe eſt eſperdue !

Que l’ cors a petit d’atendue

Quant il a la teſte fendue.

Je ne ſai que plus vous diroie !

Se Jéſu-Chris ne fet aïue

A la Sainte Terre abſolue,

Bien li ert eſloingnie joie !

D’autre part vienent li Tartaire,

Que l’en fera mès à tart taire,

C’on n’avoit curé d’aler guerre :

Diex gart Jaſphes, Acre, Céſaire !

Autre ſecors ne lor pui faire,

Que je ne ſui mès hom de guerre.

Ha, Antioche ! ſainte terre[[4]](#footnote-5),

Qui tant couſtaſtes à conquerre,

Ainz c’on vous péuſt à nous traire !

Qui des ciex cuide ouvrir la ſerre

Comment puet tel dolor ſoufferre ?

Sil à Dieu cert dont par contraire ?

Ille de Cret, Corſe & Sezile,

Chypre, douce terre & douce iſle

Où tuit avoient recouvrance,

Quand vous ſerez en autrui pile[[5]](#footnote-6)

Li rois tendra deçà concile

Comment Aiouls[[6]](#footnote-7) s’en vint en France ;

Et fera nueve remanance[[7]](#footnote-8)

A cels qui font nueve créance,

Novel Dieu & nueve Évangile[[8]](#footnote-9) ;

Et lera femer par doutante,

Ypocriſie, ſa ſemance

Qui eſt dame de ceſte vile.

Se li denier que l’en a mis

En cels qu’à Dieu ſe font amis

Fuſſent mis en la Terre Sainte,

Ele en éuſt mains d’anemis

Et mains toſt s’en fuſt entremis

Cil qui l’a jà briſie & frainte ;

Mès trop à tart en faz la plainte,

Qu’ele eſt jà ſi forment empainte

Que ſes pooirs n’eſt mès demis :

De légier ſera mès atainte

Quant ſa lumière eſt jà eſtainte

Et ſa cire devient remis[[9]](#footnote-10).

De la terre Dieu qui empire,

Sire Diex, que porront or dire

Li Rois et li quens de Poitiers ?

Diex reſueffre novel martire.

Or facent large cimetire

Cil d’Acre, qu’il lor eft meſtiers :

Toz eſt plains d’erbe li ſentiers

C’on ſoloit batre volentiers

Por offrir l’âme en lieu de cire ;

Et Diex n’a mès nus cuers entiers

Ne la terre n’a nus rentiers,

Ainçois ſe torne à deſconfire.

Jhéruſalem, ahi ! ahi !

Çom t’a blecié & eſbahi

Vaine gloire, qui toz maus braſſe,

Et cil qui ſeront envaï

Et charront là où cil chaï

Qui par orgueil perdi ſa grâce !

Or du fuir la mort les chace

Qui lor fera de pié eſchace :

Tart crieront : « Trahi ! trahi ! »

Qu’ele a jà enteſé ſa mache[[10]](#footnote-11),

Ne juſqu’au férir ne menace :

Lors harra Diex qui le haï.

Or eſt en tribulacion

La terre de promiſſion,

A pou de gent tout eſbahie :

Sire Diex ! porqoi l’oublion,

Quant por noſtre redempcion

I fu la char de Dieu trahie ?

L’en lor envoia en aïe

Une gent deſpite & haïe,

Et ce fu lor deſtruction.

Du roi durent avoir lor vie ;

Li Rois ne l’a pas aſſouvie :

Or guerroient ſa naſcion.

L’en ſermona por la croiz prendre,

Que l’en cuida paradis vendre

Et livrer de par l’apoſtole :

L’en pot bien le ſermon entendre ;

Mès à la croiz ne vout nus tendre

La main por piteuſe parole.

Or nous deſfent-on la carole[[11]](#footnote-12),

Que c’eſt ce qui la terre afole,

Ce nous vuelent li frère aprendre ;

Mès fauſſetez, qui partout vole,

Qui creſtiens tient à eſcole,

Fera la ſainte terre rendre.

Que ſont les deniers devenuz

Qu’entre Jacobins & Menuz

Ont recéuz de teſtament[[12]](#footnote-13),

De bougres por loiaus tenuz

Et d’uſeriers viex & chenuz

Qui ſe muèrent ſoudainement ?

Et de clers auſſi fetement,

Dont il ont grant aünement,

Dont li oſt Dieu fuſt maintenuz ?

Mès il le font tout autrement,

Qu’il en font lor grant fondement :

Et Diex remaint là outre nuz.

De Greffe vint chevalerie

Premièrement d’anceſſerie ;

Si vint en France & en Bretaingne :

Grant pièce i a eſté chiérie ;

Or eſt à meſnie eſcherie,

Que nus n’eſt tels qui la retiengne.

Mort ſont Ogier & Charlemaigne :

Or s’en voiſt qui plus n’i remaingne,

Loiautez eſt morte & périe ;

C’eſtoit ſa monjoie & ſ’enſaingne,

C’eſtoit ſa dame & ſa compaigne,

Et ſa meſtre herbregerie[[13]](#footnote-14).

Couinent amera ſainte Eſglize

Qui ceux n’aimme pas c’on la prize ?

Je ne voi pas en queil menière :

Li rois ne fait droit ne juſtize

A chevaliers, ainz les deſprize,

Et ce funt cil par qu’ele eſt chière,

Fors tant qu’en priſon fort & fière

Met l’un avant & l’autre arière,

Jà tant n’iert hauz hom à deviſe ;

En leu de Naimon de Bavière[[14]](#footnote-15)

Tient li Rois une gens doublière

Veſtuz de robe blanche & grize[[15]](#footnote-16).

Tant faz-je bien ſavoir le roi,

S’en France ſorſiſt .i. deſroi,

Terre ne fuſt ſi orfeline,

Que les armes & le conroi,

Et le conſeil & tout l’erroi,

Leſſaſt-on ſor la gent béguine.

Lors ſi véiſt l’en biau couvine

De cels qui France ont en seſine,

Où il n’a meſure ne roi[[16]](#footnote-17) ;

Se l’ ſavoient gent tartarine,

Jà por paor de la marine

Ne leſſeroient ceſt enroi.

Li Rois qui paiens aſſeure

Penſſe bien ceſte encloeure :

Por ce tient-il ſi près ſon règne ;

Tels a alé ſimple aleure

Qui toſt li iroit l’ambleure

Sot le deſtrier à laſche reſne.

Coite[[17]](#footnote-18) folie eſt plus ſaine

Que langue de fol conſeil plaine.

Or ſe tiengne en ſa tenéure :

S’outre mer n’éuſt fet eſtraine

De lui miex en vouſiſt le raiſne :

S’en fuſt la terre plus ſéure.

Meſire Giefroi de Surgines,

Je ne voi mes deçà[[18]](#footnote-19) nus ſignes

Que l’en deſormès vous ſeuqure.

Li cheval ont mal ès eſchines

Et li riche homme en lor poitrines ;

Que fet Diex, qui ne’s par anqure[[19]](#footnote-20) ?

Encor viendra tout à tens l’eure

Que li maufé noir comme meure

Les tendront en lor deſciplines !

Cels apeleront *Chantepleure*[[20]](#footnote-21),

Et ſans ſejor[[21]](#footnote-22) lor corront ſeure

Qui lor liront longues matines.

Explicit la Complainte de Constantinoble.

1. Cette pièce, qui n’est pas moins bien et qui n’a pas moins de mouvement que la précédente, a été composée comme elle pour réveiller le zèle du roi et des barons en faveur de la Terre-Sainte. Elle doit remonter à la même époque, c’est-à-dire vers 1263 ou 1264. [↑](#footnote-ref-2)
2. *Corage*, coeur ; *animas*. [↑](#footnote-ref-3)
3. La prise de Constantinople par les Grecs héré­tiques et sa séparation définitive de l’église romaine avaient eu lieu la nuit du 25 juillet 1261, pendant la­quelle Alexis Stratégopule s’était rendu maître de la capitale de Baudouin, avec autant de facilité que les croisés eux-mêmes en avaient trouvé, cinquante ans auparavant, à s’en emparer. [↑](#footnote-ref-4)
4. Antioche ne fut reprise par les infidèles, sous la conduite de Bondoctor, qu’en 1268. C’est donc ici une crainte vague et prématurée qu’exprime le poëte, une sorte de moyen oratoire qu’il emploie pour le soutien de sa cause. [↑](#footnote-ref-5)
5. *En autrui pile*, au pouvoir d’autrui. [↑](#footnote-ref-6)
6. Ms. 7633. Ayoulz. — Cette raillerie, dirigée con­tre saint Louis, est aussi vive que charmante. — La bibliothèque nationale possède, sous le n° 2732, un Ms. français in-4°, écriture du 13° siècle, qui con­tient les quatre romans dont voici les titres exacts : 1° *Chi commenche la vraie eſtoire de Guion de Hanſtone & de Bevon ſon fil*, *enſi com vous orés el livre chi en après* ; 2° *Chi commenche li vraie eſtoire de Juliens de Saint-Gille*, *le qués fu père Élye*, *duquel Aiols iſſi enſi com vous. orés et livre* ; 3° *Chi commenche li droite eſtoire d’Aiol & de Mirabel ſa feme*, *enſi cons vous orés et livre* ; 4° *Chi commenche li romans de Robert le Diable*, *enſi com vous orés el livre*. C’est, justement à *Aiol* ou *Aioul*, héros du troisième roman, que Rutebeuf fait allusion. Ce poëme se rapporte au cycle des chansons de geste carlovingiennes. La scène en est placée sous le règne de Louis-le-Débonnaire. [↑](#footnote-ref-7)
7. *Nueve remanance*, de nouvelles demeures. Allusion aux nouveaux couvents qu’on bâtissait pour les cordeliers, soupçonnés d’avoir inspiré *l’Evangile éternel*. [↑](#footnote-ref-8)
8. Je crois que Rutebeuf veut désigner ici d’abord les Cordeliers, auxquels le roi venait d’accorder la reconstruction de plusieurs parties de leur couvent ; ensuite *l’Évangile éternel* ou *pardurable*, livre mysti­que attribué à Jean de Parme et cause de plusieurs querelles entre l’Université et les ordres religieux, qui commencèrent à en donner lecture et à le com­menter dans leurs leçons vers 1254. L’Université fit tant que le pape fut forcé de le condamner ; mais on ne le brûla qu’en secret, tandis qu’on livrait aux flammes avec pompe le livre des *Périls des derniers temps*, qui en était la contre-partie. Voici comment termine à ce sujet le *Roman de la Rose* :

 En l’an de l’incarnacion

 Mil & deux cent cinc & cinquante

 (Neſt hom vivant qui m’en demente),

 Fut baillé, c eſt bien choſe voire,

 For prendre commun exemplaire,

 Vng livre de par le *Déable* :

 C’eſt *l’Évangile pardurable*.

 Ainſinc eſt-il intitulé

 Bien eſt digue d’eſtre brulé. [↑](#footnote-ref-9)
9. *Remis*,fondue. Méon a publié (t. IlI), *Le Dit de l’enfant qui fut remis au soleil.* [↑](#footnote-ref-10)
10. *Enteſé*, apprêté. *Enteſer un arc*, le bander.

 Il a tantoſt pris une floſche,

 En la corde la miſt en coiche,

 Si *enteſa* juſqu’à l’oreille.

 (*Roman de la Rose*.) [↑](#footnote-ref-11)
11. Espèce de danse, *chorea*, qu’on accompagnait de paroles. Le vers de Rutebeuf prouve que les défenses de danser de nos curés ne sont pas nouvelles. [↑](#footnote-ref-12)
12. Comme on le verra par la suite, Rutebeuf adresse fréquemment ces reproches aux Jacobins et aux Cordeliers, et n’est pas le seul ; la plupart des écrivains contemporains font de même : l’auteur de *Renart le nouvel*, Jacques Gielée, qui termina son livre en 1288, se moquant de l’hypocrisie des Cordeliers, dit (voyez page 434, édition de Méon, tome IV, du *Roman du renart*) :

 . . . . . . . Li frère Meneur

 Con li Jacobin ſ’acordèrent ;

 Renart requiſent & rouvèrent

 De lor ordre preſiſt les dras.

 Non ſerai, diſt Renart en bas,

 Mais mon fil i ferai entrer

 Rouſſiel ſe li le vint gréer.

 Cius le gréa, lors l’ont vieſtu

 A guiſe de frère Menu.

Plus loin, le fils de Renart, prenant la parole, se plaint des prélats, qui veulent empêcher des Corde­liers :

 De oïr les confeſſions

 Et de faire abſolutions,

 Et d’engoindre penance as gens,

Et d’estre aussi as testamens. [↑](#footnote-ref-13)
13. Ms. 7633. Var. habergerie. [↑](#footnote-ref-14)
14. Il s’agit ici, par allusion, du paladin de Charle­magne, lequel, ainsi que disent *Les aviſemenz du roi ſaint Louis*, par Geoffroy de Paris :

 . . . . . . . . Fu bon chevallier

 Et fus touz ſages empailler.

*Naymes* ou *Naimon*, duc de Bavière, était beau-frère ou *ſerourge* de Geoffroy de Danemarck, père d’Ogier-le-Danois. Il vint à la cour de Pépin, où ce roi l’arma chevalier et lui donna en Belgique un fief, au milieu duquel le duc construisit un fort qui, du nom de son fondateur, tira depuis le sien propre *Namur*. Quand Pépin mourut, Naymes était déjà cé­lèbre par sa sagesse. C’est ce qui engagea Charlema­gne à lui conserver la faveur dont il avait joui sous son père, et à accorder à ses prières la vie du fils de Geoffroy de Danemarck. Plus tard, Naymes accompa­gna le grand empereur dans toutes ses guerres et par­tagea tous ses périls. Aussi les romanciers, dans nos épopées carlovingiennes, célèbrent-ils ses hauts faits et le placent-ils parmi les sages conseillers de *Charlon*, sur la même ligne que Bazin et Turpin. Naymes, après avoir vaillamment combattu en Espagne, alla tomber à Roncevaux, au milieu des douze pairs, ces grands chênes qui avaient résisté à tant de tempêtes, et que déracina enfin le vent de la trahison et de la félonie.

Voici le rôle qu’il joue dans *Le roman de Berthe aux grans piés*. Un jour que Pépin, désolé de la perte de sa femme, allait partir pour Angers, où il ne s’était pas rendu depuis longtemps, le duc de Naymes vint à lui avec treize compagnons. Il s’agenouilla devant Pépin avec eux, et parla ainsi « Bon roi, nous som­mes nés en Allemagne, cette terre qui est par-delà, et nous venons vers vous. Mon père, le duc de Bavière, nous envoie pour que vous nous armiez chevaliers, et il nous a bien recommandé en partant de n’accepter cet honneur que de vous. Gentil roi débonnaire, cela aura lieu aussitôt qu’il vous plaira, et nous mettrons notre soin à vous bien servir. Le roi répondit qu’il les ferait chevaliers à la Pentecôte, et qu’il *adouberait* au Mans. En attendant, le duc Naymes demeura à la cour avec Pépin, et montra si bien ce qu’il valait qu’il devint *maiſtre de France*,c’est-à-dire *grand-sénéchal*. Il donna dans la suite maint bon conseil au roi Charlemagne. Il fut créé chevalier par Pépin au jour dit, et depuis par son courage *furent maint Turc assailli.* Plus tard, quand Pépin a retrouvé Berthe et qu’il récompense le bon Symon et ses fils, sauveurs de la reine, c’est le duc de Naymes qui leur chausse l’éperon. C’est aussi lui qui, lors de l’entrée de Berthe au Mans, marche devant elle avec le roi Floires. Ici se borne son rôle dans le *Roman de Berte*.

Celui des *Enfances de Charlemaine* continue l’his­toire de Naymes. [↑](#footnote-ref-15)
15. Ceci est une allusion à la faveur dont jouissaient auprès de saint Louis les Cordeliers. [↑](#footnote-ref-16)
16. *Roi*, règle ; d’où vient peut-être notre *mot pied­-de-roi*. [↑](#footnote-ref-17)
17. Ms. 7633. Var. Corte. — *Coite*, prompte. [↑](#footnote-ref-18)
18. Ms. 7633. Var. par desà. [↑](#footnote-ref-19)
19. *Par anqure*, locution très-rare qui signifie : avoir une grande cure. [↑](#footnote-ref-20)
20. Ms. 7633. Var. Lors auront-il non Chante-pleure. — Voyez pour ce mot la pièce intitulée : *De Monſeigneur Ancel de l’Iſle*. [↑](#footnote-ref-21)
21. Ms. 7633. Var. secours. [↑](#footnote-ref-22)